

Demande de prise en charge des indemnités de licenciement et des droits légaux

suite au licenciement pour des raisons économiques ou technologiques ou pour fermeture définitive et inopinée de l'entreprise sans respect des procédures prévues au code du travail

Je soussigné		
immatriculé à la Caisse Nationale de Sécurité So	ciale sous le N°	
titulaire de la carte d'identité nationale N°		délivrée le
résidant à		
Cité		
Localité		-
déclare que j'ai exercé auprès(nom de l	l'employeur ou de l'e	
affilié à la Caisse Nationale		
au lieu de travail sis à		
et vu que j'ai été licencié en date du		
a été prononcée en ma faveur précisant la cau		
légaux et ce en date due du tribunale		
Je demande l'intervention de la Caisse Nation		• •
indemnités de licenciement et des droits légaux		-
de la loi n° 96-101 du 18 novembre 1996, telle q	ue amendee par la	loi n° 2002-24 du 27 fevrier 2002.
Et, je déclare sur l'honneur que :		
j'ai bénéficié je n'ai pas bénéficié de		la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
d'un montant total de :		
Les indemnités et droits réclamés	Les montants	Réservé aux services de la Caisse
Les salaires et accessoires impayés		
Les congés payés non réglés		1
L'indemnités de préavis de licenciement		<u> </u>
Montant de la gratification de fin de service(*)		
-		le montant dépasse 3 mois de salaires.
Montant de la gratification de fin de service(*)	ice effectif sans que l Fait à	le
Montant de la gratification de fin de service(*)	ice effectif sans que l Fait à	-
Montant de la gratification de fin de service(*)	ice effectif sans que l Fait à	le

Pièces à fournir:

- Une copie légale de la décision définitive de justice fixant les indemnités et droits légaux.
- Copie certifiée conforme à l'original du procès-verbal de notification de la décision judiciaire.
- Copie certifiée conforme à l'original du procès-verbal constatant l'impossibilité d'exécution de la décision judiciaire.
- Attestation de non interjection d'appel ou de non pourvoir en cassation judiciaire.

Visa	de l	'inspection	du	travail	territorialement	com	pétent